



Numéro de l'acte	2017-112-STAL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.7

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2017

QUESTION N°2017-112

TOURISME : Projet de restauration de l'Ascenseur à Bateaux des Fontinettes – Mission de Maîtrise d'œuvre – Signature d'un avenant.

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Dans le cadre du projet de restauration de l'Ascenseur à Bateaux des Fontinettes, la Municipalité s'est adjoint les services d'un Maître d'œuvre.

Un contrat a ainsi été notifié le 15 avril 2013 avec le cabinet d'Architecte Nathalie T'Kint, attributaire du marché, pour un montant HT de 489 740,00 €, soit un taux de rémunération de 7.9% sur la mission de base, 1.5 % et 8.1 % sur les missions complémentaires, le montant total des travaux étant estimé à 5 200 000,00 €HT.

Depuis la signature du marché, il a été constaté une évolution importante des dégradations de l'édifice nécessitant une réévaluation du montant des travaux.

De plus, le projet initial a été complété d'un projet scénographique, afin d'intégrer le FEDER parmi les partenaires financiers.

Par conséquent, le montant prévisionnel des travaux est désormais estimé à 7 145 251,91 € HT, et le montant des honoraires du cabinet à 707 340,45 €HT.

Cette évolution des honoraires doit faire l'objet d'un avenant, celui a été présenté en commission d'appel d'offres le jeudi 28 septembre. La CAO a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- De se prononcer sur l'actualisation de l'estimation des travaux et du montant des honoraires du cabinet d'architecte T'Kint, attributaire du marché de mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'Ascenseur à Bateaux des Fontinettes
- D'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant et toutes les pièces y afférent.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 06 octobre 2017
Le Maire,

Caroline SAUDEMONT